Défense : Trois jours pour mieux maîtriser le budget-programme

MALI
2046
L'information est l'oxygène des temps modernes MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION





Mountaga Tall : Le silence est insupportable

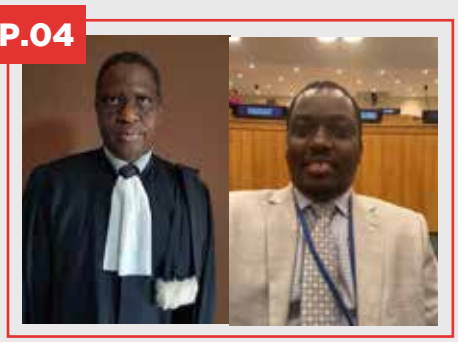


Mopti : Le gouverneur à l'écoute de la CANAM



Gestion des EPN : Le Trésor mise sur la rigueur comptable

Sommaire







UNE /	Mountaga Tall : Le silence est insupportable	P 04
BRÈVES /	Faim en Afrique : L'Union africaine appelle à l'action	P 13
	Défense : Trois jours pour mieux maîtriser le budget-programme	P 13
	Ecobank Mali : La fidélité et le mérite à l'honneur	P 14
	Ouattara–Macron : Des dossiers stratégiques à l'Élysée	P 15
ACTUALITÉ /	Mopti : Le gouverneur à l'écoute de la CANAM	P 17
	Hippodrome : Trois suspects interpellés pour des vols de motos	P 19
POLITIQUE /	Mali–Türkiye : Un partenariat réaffirmé	P 21
	Gestion des EPN : Le Trésor mise sur la rigueur comptable	P 23
	Droit de vote dès 16 ans : Coumba Bah interpelle le CNT	P 25
CULTURE & SOCIETÉ /	SIAO 2026 : Mamou Daffé à l'écoute des artisans africains	P 31
INTERNATIONAL /	CPI : Volker Türk rencontre les responsables de la Cour	P 33
	AGOA : Washington annonce le retrait du Rwanda et de l'Afrique du Sud	P 34
SPORT /	FEMAFOOT : Les supporters aussi à l'honneur	P 36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : amplkile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Kéita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Mountaga Tall : Le silence est insupportable





Six mois. Six mois sans nouvelles de Me Mountaga Tall, enlevé dans la nuit du 2 au 3 mai 2026. Depuis le 16 mai, son fils Cheick Mamadou Tall demeure également introuvable. Deux hommes, une famille plongée dans l'angoisse et une question toujours sans réponse : où sont-ils ? Le communiqué publié le 3 novembre par Amnesty International rappelle cette exigence élémentaire de vérité.

Pour le Mali, cette disparition touche une part essentielle de son histoire démocratique. Me Mountaga Tall appartient à cette génération qui a affronté le parti unique et contribué à ouvrir le chemin du pluralisme. Avec le CNID, il a porté publiquement la revendication démocratique lorsque cet engagement exposait à la répression. Son rôle dans l'avènement des libertés ne peut être effacé par les désaccords politiques du présent.

Son parcours traverse également les institutions de la République. Député dès 1992, figure de l'opposition parlementaire, premier vice-président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2007, il a aussi siégé au Parlement de la CEDEAO et au Parlement panafricain. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, puis de l'Économie numérique et de la Communication, il a exercé des responsabilités majeures dans l'appareil d'État.



Mais derrière les fonctions demeure l'avocat. Celui qui défendait Oumar Mariko, Issa Ndiaye ou Alpha Oumar Konaré, alors directeur de publication des Échos, dans des combats pour les libertés. Sa biographie rappelle ces engagements pris sous le régime du parti unique, lorsque défendre une opinion dissidente constituait déjà un acte de courage.

Plus récemment, il a contesté devant les juridictions la dissolution des partis politiques et assuré la défense de personnalités détenues, dont l'ancien Premier ministre Moussa Mara. Dans une prise de parole consacrée à ses procédures, il évoquait aussi le dossier Alpha Yaya Sangaré et la défense de militaires radiés. Le fil conducteur est clair : réclamer le juge, défendre l'accès à l'avocat, refuser que la détention échappe au droit.

Cet héritage donne une résonance particulière à sa disparition. Pourtant, nul besoin d'avoir été ministre, parlementaire ou pionnier de la démocratie pour mériter protection. Les droits de Cheick Mamadou Tall valent autant que ceux de son père. Aucun prestige ne crée ces droits ; aucune hostilité politique ne peut les supprimer.

Amnesty demande une enquête indépendante, la clarification de leur sort et, s'ils sont détenus par les autorités, une preuve de vie ainsi que l'accès aux proches, aux avocats et aux soins. L'organisation rappelle aussi l'absence d'inculpation officielle et de présentation devant un tribunal depuis mai.

Ces demandes doivent recevoir des réponses précises. Une accusation éventuelle doit être examinée dans une procédure régulière, avec les garanties de la défense. L'opacité ne peut tenir lieu de justice.

Leur disparition est inacceptable. Le silence de l'État l'est tout autant. Les autorités doivent rechercher les deux hommes, établir les responsabilités et rendre compte à la famille comme à la nation. Le Mali doit à tous ses enfants la protection de la loi. À ceux qui ont contribué à conquérir ses libertés, il doit aussi la fidélité à cette conquête.

Moctar Sow

À l'attention de nos lecteurs

«Nous avons reçu beaucoup de messages de lecteurs nous interpellant sur l'absence de la Tribune du Dr. Hamed Sow. Soyez rassurés, votre analyste préféré, en mission à Rabat, était très pris par sa mission. Il reviendra dès vendredi 5 novembre 2026, avec un article de fond».

Moctar Sow

- Ty Cherie

Dr MALICK COULIBALY, L'HOMME QUI A DIT NON

C'est l'une des rares figures de la vie publique malienne à faire l'unanimité sur la question de l'intégrité.

Dr Malick Coulibaly mérite une attention particulière. Dans un Mali où la corruption est devenue systémique, il est de ceux qui ont osé croiser le fer.

Docteur en droit privé et sciences criminelles, magistrat de formation et enseignant à l'Université des sciences juridiques, son parcours est celui d'un homme inflexible.

1. Le magistrat qui a démissionné avec fracas

Substitut du Procureur près le Tribunal de Kati, il démissionne en septembre 2008 pour protester contre la non-application d'une décision de justice. Un acte rare, qui lui vaut le respect. Il se reconvertit alors en avocat.

2. Le père de la loi anti-enrichissement illicite

Nommé Garde des Sceaux, Ministre de la Justice le 25 avril 2012, il va initier ce qui reste sa loi de référence : la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite.

Surnommée «Loi Malick Coulibaly», elle apporte une révolution :

- Renversement de la charge de la preuve : c'est à l'agent public de justifier l'origine de ses biens

- Obligation de déclaration de biens pour plus de 1 200 personnalités

- Création de l'OCLEI, organe d'investigation

Sa phrase est restée célèbre :

«Si vous gagnez 100 000 francs par mois, comportez-vous comme celui qui gagne 75 000 francs.»

3. Le fonctionnaire le plus honnête du Mali

Le 8 décembre 2018, il est élu Integrity Idol Mali par Accountability Lab. Avec 45,24% des voix, il est désigné par les Maliens eux-mêmes comme le fonctionnaire le plus honnête et le plus intègre du pays, devant 5 autres nominés.

Président de la CNDH élu à l'unanimité en janvier 2018, il incarne encore aujourd'hui pour beaucoup de Maliens la conscience morale de la justice.

Au moment où le Mali cherche à refonder sa gouvernance, le nom de Dr Malick Coulibaly revient comme une référence. Celui qui a prouvé que l'on peut dire non à l'argent facile, même au prix de sa carrière.

ALI24



- Niarga Dembele

Ma pensée militante à l'endroit de nos compatriotes qui traversent le moment difficile.



- AfricaLog

#Ouganda Après sa rétrogradation au rang de simple soldat, le général Peter Elwelu arrêté par le fils du président Museveni.

Quelques jours après avoir été humilié et rétrogradé au rang de simple soldat par Muhoozi Kainerugaba, fils du président Museveni et chef de l'armée, l'ex-général Peter Elwelu a été arrêté pour des activités présumées de déstabilisation.

Les autorités affirment avoir saisi 15 armes et arrêté plusieurs de ses proches.

Cette chute spectaculaire alimente les spéculations sur une purge orchestrée par Muhoozi Kainerugaba, soupçonné de consolider son pouvoir en vue de succéder à son père, Yoweri Museveni, à la tête de l'Ouganda.

#AfricaLog



- FIBB, Fédération Ivoirienne de Basket-Ball

#LucarneMeriteSportif

Prix d'Excellence 2026 : L'Arbitre Nadege Zouzou honoré

Le basketball renoue avec ses lettres de noblesse des années 80.

Après les deux trophées de CHAMPION D'AFRIQUE U16 (2025) et U18 (2026), une autre distinction et non des moindres a eu lieu dans la famille du basketball ivoirien.

En effet, l'arbitre Nadege Anaize Zouzou épouse Sinko a été désigné PRIX D'EXCELLENCE du MEILLEUR ENCADREUR SPORTIF 2026 .

Une énième distinction qui prouve la BONNE SANTÉ du BASKETBALL IVOIRIEN.

Ce samedi 31 octobre lors de la SUPERCOUPE GL DEM ALY JUSTIN, la lauréate a reçu tous les Encouragements du Président Moussa Diarra et les ovations du Public devant les Personnalités Politique , Sportive et Militaire.

Pour rappel, ancienne joueuse devenue arbitre internationale en 2010, Dame Zouzou Nadege est l'arbitre la plus capée sur la scène internationale avec 32 matchs FIBA dont 15 finales tout en se distinguant par son rôle d'Encadreur et son attachement à l'éthique sportive

FÉLICITATIONS !

SERCOM FIBB

FIBB, Fédération Ivoirienne de Basket-Ball

@super fans



- Primature du Mali

ATELIER D'APPROPRIATION DES DOCUMENTS STANDARDS PPP AU MALI

C'est au nom du Général de Division Abdoulaye MAÏGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement, que le ministre Directeur de cabinet, Monsieur Mahamadoun TOURE a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation sur le Partenariat Public-Privé (PPP) et d'appropriation des documents standards de PPP au Mali, à l'intention des cadres et acteurs du District de Bamako.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Directeur de cabinet a expliqué qu'à l'instar de nombreux pays, le Mali s'est résolument engagé dans une quête déterminée de sa souveraineté économique. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a impulsé la Stratégie PPP, en vue de pallier le déficit d'infrastructures structurantes au Mali, favoriser la qualité et la durabilité des infrastructures en facilitant les investissements en Partenariat Public-Privé, à travers le recours au secteur privé comme mécanisme innovant d'attraction de ressources de financement et de l'utilisation soutenable et optimale des deniers publics.

Pour sa part, le Coordinateur de l'Unité Partenariat Public Privé Monsieur Issa Hassimi DIALLO a déclaré que le contexte actuel du Mali est marqué par d'importants besoins en infrastructures et en services public et, le recours aux Partenariats Public-Privé constitue une opportunité pour faire appel aux ressources financières, à l'expertise, aux technologies et aux capacités d'innovation du secteur privé.

C'est dans ce contexte que les participants auront l'occasion, pendant trois jours d'appréhender le cadre juridique et institutionnel des PPP au Mali ; de passer en revue le guide méthodologique des PPP ; de comprendre les différentes étapes de préparation et de passation des contrats PPP ; de connaître les mécanismes de financement des projets PPP ; de savoir la répartition des risques, ainsi que le suivi et l'exécution des contrats PPP.

Rappelons que le Mali s'est doté de la Loi n°2016-061 du 30 décembre 2016 relative aux Partenariats Public-Privé, qui établit le cadre juridique et institutionnel des PPP.

CCRP PRIMATURE



- Ambassade des Etats-Unis au Mali

Smarter skills, stronger careers, more opportunities!

#AmericanCenterBamako brought together Malian students, researchers, and professionals for a hands-on "Super Intelligence for Work" workshop on October 28. Participants learned to use Super Intelligence tools to craft effective prompts and make real-world tasks more efficient.

By sharing American innovation and building digital skills, the U.S. Embassy supports stronger U.S.–Mali ties in technology.

#USAMaliToujoursEnsemble



- Maison de la Presse du Mali

Le Trophée de Meilleur Promoteur Africain de la Presse, de l'Edition et de l'Information décerné à Bassidiki Touré, à Kigali au Rwanda, a été présenté, le 02 Novembre 2026, au Président de la Maison de la Presse du Mali, Bandiougou Danté. C'était en présence du 1er vice-président, Daouda T Konaté et du Rapporteur général, Souleymane B Tounkara.

À cette occasion, le Président de la Maison de la Presse n'a pas caché sa satisfaction face à cette distinction qui honore le monde médiatique malien. « Nous nous réjouissons de cette récompense. C'est mérité », a déclaré Bandiougou Danté, saluant ainsi le parcours et les efforts de Bassidiki Touré, promoteur du Journal Le Guido, dans le secteur des médias.

Pour le Président Danté, cette consécration dépasse la personne du récipiendaire. Elle constitue une fierté pour l'ensemble des professionnels des médias du Mali et témoigne du potentiel et du dynamisme de la presse malienne sur la scène africaine.

Le Président de la Maison de la Presse a prié pour que Dieu lui accorde longue vie et et lui a souhaité beaucoup de réussite afin qu'il puisse continuer à porter haut les couleurs du Mali.


PADEV KIGALI 2026
PADEV
KIGALI 2026

RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Faim en Afrique : L'Union africaine appelle à l'action



Lors d'une rencontre de haut niveau organisée conjointement par la Commission de l'Union africaine et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Mahmoud Ali Youssouf a réaffirmé l'engagement de l'organisation continentale à promouvoir des solutions durables contre la faim.

Faire de la sécurité alimentaire une réalité pour tous les Africains demeure une ambition centrale de l'Union africaine. Le président de sa Commission, Mahmoud Ali Youssouf, l'a rappelé à l'occasion de cette rencontre consacrée aux moyens de progresser vers l'objectif « Faim zéro ».

Dans son intervention, il a insisté sur la nécessité de construire des systèmes agroalimentaires résilients et durables. Cette orientation doit permettre de transformer l'agriculture africaine tout en renforçant la capacité du continent à répondre aux besoins alimentaires de ses populations.

À cet égard, il a mis en avant la Déclaration de Kampala relative au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine, présentée comme un cadre renouvelé pour la période 2025-2035. Ce dispositif doit soutenir les efforts de transformation du secteur agricole et consolider la sécurité alimentaire.

Pour Mahmoud Ali Youssouf, l'Afrique possède les ressources et le potentiel nécessaires pour nourrir ses habitants et devenir un grenier alimentaire mondial. La concrétisation de cette perspective exige cependant une mobilisation collective, un engagement politique soutenu et une bonne gouvernance.

Le président de la Commission a également souligné l'importance d'une coordination des efforts. Son appel place ainsi la continuité de l'action publique et la convergence des initiatives au cœur de la réponse aux défis alimentaires du continent.

Cette rencontre avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a servi de tribune à un engagement renouvelé : faire avancer des solutions durables contre la faim et traduire en réalisations concrètes l'ambition d'une Afrique capable d'assurer durablement sa propre sécurité alimentaire.

Moussa Diarra

Défense : Trois jours pour mieux maîtriser le budget-programme



Une session de formation consacrée au « Budget en mode programme » a démarré le lundi 2 novembre 2026, en partenariat avec la Division Finance Matériel (DFM) du ministère de la Défense et des Anciens Combattants. Prévue jusqu'au 4 novembre, elle vise à renforcer les compétences des participants en gestion budgétaire.

Organisée par le cabinet Elysées Conseils SARL, cette formation se déroule dans la salle du Centre informatique et de traitement des salaires (CITS). Pendant trois jours, les participants sont réunis autour d'une thématique essentielle à la conduite des activités financières : la maîtrise du budget en mode programme.

L'initiative répond à un objectif de renforcement des capacités. Elle doit permettre aux bénéficiaires de consolider leurs connaissances et de mieux appréhender les exigences de la gestion budgétaire dans leur environnement professionnel.

Le partenariat entre le cabinet Elysées Conseils SARL et la DFM constitue le cadre de cette démarche. En consacrant une session spécifique au budget-programme, les organisateurs placent la formation des personnels au centre de l'amélioration des pratiques de gestion.

L'enjeu est de favoriser une meilleure compréhension des outils budgétaires et de leur utilisation. Pour les participants, ces trois journées représentent ainsi un temps d'apprentissage consacré à des compétences directement liées à leurs responsabilités professionnelles.

La rencontre offre également un cadre pour approfondir la réflexion sur la gestion des ressources et les exigences qui accompagnent la préparation et l'exécution budgétaires. Les acquis attendus devront ensuite trouver leur traduction dans le travail quotidien des bénéficiaires.

À travers cette initiative, la DFM du ministère de la Défense et des Anciens Combattants poursuit un objectif de professionnalisation en matière budgétaire. La session, dont la clôture est prévue le mercredi 4 novembre, doit contribuer à une meilleure appropriation du budget en mode programme et soutenir les efforts d'amélioration de la gestion au sein des services concernés.

Fatou Sissoko

Ecobank Mali : La fidélité et le mérite à l'honneur



Ecobank Mali a récompensé, le 9 octobre dernier, plusieurs de ses collaborateurs pour leur dévouement, leurs performances et leur ancienneté. Organisée dans une ambiance conviviale et festive, cette cérémonie a mis à l'honneur les femmes et les hommes qui contribuent quotidiennement à la qualité du service aux clients.

La reconnaissance du travail accompli était au cœur de cette rencontre. À travers les distinctions remises, la banque a salué l'engagement de collaborateurs dont le parcours et l'investissement participent à son fonctionnement et à la relation entretenue avec sa clientèle.

L'ancienneté figurait parmi les principaux critères mis en avant, aux côtés de la performance et du dévouement. En honorant la fidélité de ses employés, Ecobank Mali a ainsi souligné la valeur de leur contribution dans la durée et leur implication au service des clients.

Selon la publication de l'établissement, cette cérémonie a également permis de célébrer les collaborateurs qui incarnent ses valeurs d'excellence, d'innovation et de proximité. Trois principes que la banque associe à son identité et à sa promesse de marque.

L'événement a placé le personnel au premier plan, en rappelant le rôle des équipes dans la satisfaction de la clientèle. Derrière les services proposés et les échanges quotidiens, ce sont des femmes et des hommes qui assurent l'accueil, accompagnent les clients et donnent corps aux engagements de l'établissement.

Cette mise à l'honneur traduit une volonté de valoriser les efforts individuels au sein d'un collectif. Elle offre également une occasion de rappeler que la qualité de la relation bancaire repose sur l'implication des collaborateurs et la continuité de leur engagement.

Dans sa communication, Ecobank Mali a insisté sur cette dimension humaine, associant la satisfaction des clients à la passion de ses équipes. La cérémonie du 9 octobre a donné une expression concrète à cette reconnaissance envers ses collaborateurs.

Moussa Diarra

Ouattara–Macron : Des dossiers stratégiques à l'Élysée



Le président ivoirien, Alassane Ouattara, est attendu ce mardi 3 novembre 2026 au palais de l'Élysée pour un entretien avec Emmanuel Macron. Francophonie, coopération économique et préparatifs d'une visite du président français à Abidjan figurent parmi les principaux sujets annoncés.

Après une étape à Genève, consacrée notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le déplacement du chef de l'État ivoirien en France doit permettre de poursuivre les échanges entre Paris et Abidjan sur plusieurs dossiers d'intérêt commun.

Selon les informations rapportées par Africa Intelligence, la succession à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) devrait occuper une place importante dans les discussions. Cette question inscrit l'entretien dans une perspective multilatérale, en complément des enjeux propres à la relation franco-ivoirienne.

Les préparatifs de la prochaine visite d'Emmanuel Macron en Côte d'Ivoire sont également annoncés au programme. Les échanges doivent permettre aux deux dirigeants d'aborder les perspectives de ce déplacement et les priorités susceptibles de structurer les prochaines étapes de leur coopération.

Sur le plan économique, plusieurs dossiers qualifiés de sensibles devraient être examinés. Leur présence à l'ordre du jour souligne l'importance du dialogue entre les deux capitales pour accompagner les projets communs et traiter les questions nécessitant des arbitrages.

Cette séquence diplomatique prolonge le séjour européen d'Alassane Ouattara. À Genève, son programme prévoyait une intervention à l'OMC autour du commerce, de l'investissement et des partenariats pour le développement, avec l'expérience ivoirienne comme fil conducteur.

L'entretien annoncé à Paris s'inscrit ainsi dans la continuité des relations étroites entre la France et la Côte d'Ivoire. Il doit offrir un cadre de concertation sur leurs intérêts bilatéraux et leurs positions au sein des enceintes internationales. Les éventuels accords ou engagements issus de cette rencontre devront toutefois être précisés par les communications officielles des deux présidences à son issue.

Arouna Sidibé

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Mopti : Le gouverneur à l'écoute de la CANAM



Le gouverneur de la région de Mopti, le Général de Brigade Daouda Dembélé, a effectué, le 2 novembre 2026, une visite de courtoisie et de prise de contact au bureau régional de la Caisse nationale d'assurance maladie (CANAM). Cette rencontre a permis d'aborder les missions de la structure, ses conditions de travail et les défis liés à la mise en œuvre de l'Assurance maladie obligatoire (AMO).

Renforcer les échanges entre les autorités régionales et les services techniques : c'est dans cette démarche que s'inscrit la visite du gouverneur au bureau régional de la CANAM. Le déplacement fait partie d'une série de prises de contact destinées à mieux connaître le fonctionnement des services et à favoriser une action concertée au bénéfice des populations.

À son arrivée, le Général de Brigade Daouda Dembélé a été accueilli par le chef du bureau régional, Ousmane Souleymane Ba, entouré de l'ensemble de son personnel. Les échanges ont donné lieu à une présentation détaillée de la structure, de son rôle dans la protection sociale et des difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

La mise en œuvre de l'Assurance maladie obligatoire a occupé une place centrale dans cette présentation. Pour les autorités régionales comme pour les responsables de la CANAM, la qualité du service rendu aux assurés constitue un enjeu majeur. La rencontre a ainsi offert un cadre de dialogue sur les conditions nécessaires à l'exercice des activités du bureau régional.

Au cours de sa visite, le gouverneur a salué l'engagement du personnel en faveur d'une couverture maladie de qualité. Il a encouragé les agents à poursuivre leurs efforts, en insistant sur le professionnalisme et la proximité avec les usagers.

Ces orientations placent la relation avec les bénéficiaires au cœur du travail quotidien de la structure. L'accueil, l'écoute et l'accompagnement des assurés participent, en effet, à la qualité d'un service de protection sociale. Le message du chef de l'exécutif régional appelle ainsi au maintien d'une attention constante aux attentes des populations.

Le Général de Brigade Daouda Dembélé a également réaffirmé le soutien des autorités régionales à la CANAM pour l'atteinte de ses objectifs. Cette assurance traduit une volonté de renforcer la collaboration entre l'administration territoriale et le bureau régional, dans le respect de leurs missions respectives.

La démarche engagée par le gouverneur vise à favoriser une meilleure connaissance des réalités des services techniques. Elle doit aussi contribuer à renforcer la synergie d'action entre les différentes structures intervenant dans la région.

Dans le domaine de la protection sociale, cette concertation revêt une importance particulière. Les échanges directs permettent de porter les préoccupations des services à l'attention des autorités et de partager les priorités liées à la prise en charge des usagers.

La rencontre s'est achevée par une visite guidée des bureaux. Ce dernier temps du déplacement a prolongé la prise de contact avec l'équipe régionale. Autorités et responsables de la CANAM ont ainsi exprimé leur volonté de travailler étroitement au service du bien-être social des populations de Mopti.

Yacouba Ongoiba



Hippodrome : Trois suspects interpellés pour des vols de motos



La Brigade de recherches du Commissariat de l'Hippodrome a interpellé trois individus soupçonnés d'implication dans des braquages et des vols nocturnes de motos en Commune II de Bamako. L'opération, déclenchée à la suite d'une dénonciation citoyenne, a permis la saisie de deux motos et de plusieurs autres objets. Les suspects ont été mis à la disposition de la justice.

Une information transmise par un citoyen est à l'origine de cette intervention du Commissariat de l'Hippodrome. Alertés par cette dénonciation, les éléments de la Brigade de recherches ont procédé à l'interpellation de trois suspects, identifiés par les initiales S.S., M.K. et S.K.

Selon les informations communiquées sur l'opération, les intéressés sont soupçonnés de se livrer à des vols nocturnes de motos en Commune II. Présentés comme des braqueurs présumés, ils devront répondre des faits qui leur sont reprochés devant les autorités judiciaires compétentes. Leur culpabilité reste à établir dans le cadre de la procédure.

L'intervention a permis de saisir deux motos, l'une de marque TVS et l'autre de type Jakarta. Une cartouche de calibre 9 mm, deux radios et cinq téléphones portables figurent également parmi les objets récupérés par les policiers.

Le compte rendu disponible ne précise ni les circonstances exactes de la découverte de ces objets ni leur lien éventuel avec des faits particuliers. Il ne fait pas non plus état de la saisie d'une arme à feu. La présence d'une cartouche parmi les éléments récupérés ne permet donc pas, à elle seule, de déterminer les moyens employés lors des actes présumés.

Les investigations et la procédure judiciaire devront permettre de préciser l'origine des motos, d'identifier leurs propriétaires et d'établir les responsabilités individuelles. Il appartiendra également aux autorités compétentes de déterminer si les autres objets saisis présentent un intérêt pour l'élucidation des faits.

Cette affaire met en évidence la contribution que peut apporter le signalement d'informations aux services de sécurité. Dans le cas présent, la dénonciation citoyenne a constitué le point de départ de l'action de la Brigade de recherches.

Le recours aux services compétents permet de soumettre les soupçons à des vérifications et d'inscrire les interventions dans un cadre légal. La coopération entre les populations et la police repose ainsi sur la transmission d'informations exploitables, dont l'examen relève des enquêteurs.

À ce stade, aucune précision n'a été fournie sur la date des interpellations, le nombre de victimes éventuelles ou les qualifications pénales retenues. Le bilan communiqué porte sur l'arrestation des trois suspects, les saisies réalisées et leur mise à la disposition de la justice.

Cette transmission ouvre la phase judiciaire du dossier. Elle devra permettre d'examiner les éléments recueillis, d'entendre les personnes concernées et de déterminer les suites à donner à l'affaire.

Pour les trois personnes interpellées, la présomption d'innocence demeure applicable. L'opération constitue une avancée dans le traitement des soupçons signalés, tandis que l'établissement des faits et des responsabilités appartient désormais à la justice, dans le respect des droits de chacun.

Mohamed N'Diaye



Mali–Türkiye : Un partenariat réaffirmé



La cérémonie commémorative du 103e anniversaire de la proclamation de la République de Türkiye, organisée le 2 novembre 2026 par l'ambassadeur Efe Ceylan, a été l'occasion pour le Mali de réaffirmer son attachement à une coopération fondée sur la souveraineté, la solidarité et la réciprocité.

Le Mali et la Türkiye ont célébré leur amitié à l'occasion de la commémoration du 103e anniversaire de la proclamation de la République turque. Organisée à l'initiative de Son Excellence Monsieur Efe Ceylan, ambassadeur de Türkiye au Mali, cette cérémonie a donné lieu à un message de reconnaissance et de rapprochement entre les deux pays.

Prenant la parole au nom du gouvernement malien, son représentant a rendu hommage à Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la République de Türkiye. Cet hommage a marqué la dimension historique de la célébration, tout en soulignant l'importance accordée par le Mali aux liens qui l'unissent au peuple turc.

Au nom du président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, et du peuple malien, le représentant du gouvernement a transmis des vœux de santé, de bonheur et de prospérité au président Recep Tayyip Erdoğan ainsi qu'à l'ensemble du peuple turc, qualifié d'ami et de frère.

Cette adresse a également permis de saluer la solidité des relations d'amitié et de coopération entre Bamako et Ankara. Le message malien a insisté sur la volonté de consolider ce partenariat dans un esprit de respect mutuel et de prise en compte des intérêts des deux peuples.

L'accompagnement de la Türkiye en faveur des États de l'Alliance des États du Sahel (AES) a occupé une place importante dans l'intervention du représentant malien. Celui-ci a salué le soutien turc aux efforts engagés dans la lutte contre le terrorisme et en faveur du développement.

En évoquant ces deux priorités, le message officiel a mis en relief les attentes du Mali à l'égard de ses partenaires.



La sécurité des populations et les perspectives de développement constituent ainsi les principaux domaines cités pour illustrer l'importance de la coopération avec la Türkiye.

Aucun nouvel accord ni engagement chiffré n'a été mentionné dans le compte rendu de cette intervention. La cérémonie a surtout servi de cadre à la réaffirmation d'une orientation diplomatique : poursuivre le renforcement des relations bilatérales sur des principes partagés.

Le Mali a expressément réaffirmé son attachement à un partenariat reposant sur le respect de la souveraineté, la solidarité et la réciprocité. Ces principes ont été présentés comme les fondements de la consolidation des rapports entre les deux États.

La célébration a ainsi associé l'hommage à l'histoire de la République turque à l'expression d'une volonté de coopération durable. À travers les vœux adressés aux autorités et au peuple turcs, Bamako a renouvelé son souhait de voir cette relation produire des bénéfices pour les deux peuples.

Le message porté au nom du gouvernement malien s'est achevé par un appel à la vitalité de l'amitié et de la coopération entre le Mali et la Türkiye.

Yacouba Ongoiba

Gestion des EPN : Le Trésor mise sur la rigueur comptable



La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) a organisé, du 26 au 29 octobre 2026, une formation destinée aux agents comptables et responsables financiers de 65 établissements publics nationaux (EPN). Objectif : renforcer leur maîtrise de la nomenclature budgétaire et du plan comptable pour améliorer la fiabilité des comptes et leur transmission.

Organisé dans les locaux de la DGTCP, à Hamdallaye ACI 2000, ce séminaire s'inscrit dans la poursuite du renforcement des capacités des acteurs chargés de la gestion financière des établissements publics nationaux. Les travaux ont réuni deux vagues de participants : la première les 26 et 27 octobre, puis la seconde les 28 et 29 octobre.

Au centre des échanges figurait l'appropriation de l'arrêté n°2025-1334/MEF-SG du 28 avril 2025, fixant la nomenclature budgétaire et le plan comptable des EPN. Ce texte constitue le cadre de référence pour l'élaboration de leurs nomenclatures spécifiques et de leurs budgets futurs.

Présidant l'ouverture, Mahamadou S. Koné, directeur de la Comptabilité des collectivités territoriales et des organismes personnalisés, a souligné les exigences croissantes auxquelles répond la gestion financière des établissements publics. Il a insisté sur la nécessité d'une comptabilité rigoureusement tenue, d'une transparence renforcée des données financières et statistiques et d'une gestion responsable des deniers publics.

Pour lui, la maîtrise de ces outils conditionne la qualité de la comptabilité, la bonne gouvernance et la crédibilité des établissements concernés. La formation devait ainsi permettre aux participants de mieux comprendre les dispositions réglementaires et de préparer leur application dans leurs structures respectives.



Fiabiliser les comptes et régulariser leur transmission

La cérémonie de clôture, tenue le jeudi 29 octobre, a été présidée par Elhadji Moustaphe A. Doumbia, directeur général adjoint du Trésor et de la Comptabilité publique. Il était accompagné de Mahamadou S. Koné et de Modibo Sidibé, chef de la Cellule ressources humaines, finances et formation.

Dans son intervention, le directeur général adjoint a expliqué que cette initiative répond à une préoccupation majeure de la DGTCP : améliorer la qualité de la gestion budgétaire et comptable des EPN, notamment la production et la transmission des comptes de gestion.

Il a présenté l'appropriation du nouveau cadre réglementaire comme une étape essentielle de l'harmonisation des pratiques. Les échanges avec les formateurs ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et de mieux cerner les exigences liées à l'utilisation de la nomenclature budgétaire et du plan comptable.

« L'amélioration de la gestion publique est une responsabilité collective », a rappelé Elhadji Moustaphe A. Doumbia, appelant chacun à faire preuve de rigueur, de professionnalisme et de sens du devoir.

Les acquis doivent désormais se traduire par une gestion budgétaire harmonisée, une comptabilité fiable, une reddition régulière des comptes et une transmission mensuelle des situations financières. L'enjeu sera donc de transformer les connaissances acquises en pratiques durables dans chaque établissement.

Cette dynamique se poursuivra avec l'extension progressive de la formation à l'ensemble des EPN, grâce au soutien financier du Projet pour l'Harmonisation et l'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Fatou Sissoko

Droit de vote dès 16 ans : Coumba Bah interpelle le CNT



Dans une lettre ouverte signée depuis New York, Coumba Bah invite le Conseil national de Transition (CNT) à examiner l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans, voire 15 ans. Son plaidoyer appelle à un débat associant les institutions, les organisations de jeunesse et la société civile, sans réclamer l'adoption immédiate de cette réforme.

La jeunesse malienne devrait-elle pouvoir participer plus tôt au choix des dirigeants du pays ? C'est la question que pose Coumba Bah dans une lettre adressée au président du CNT, le Général de corps d'armée Malick Diaw, ainsi qu'aux membres de l'institution. Sa proposition consiste à étudier l'ouverture du vote aux adolescents de 15 ou 16 ans, sur une base volontaire.

Pour Coumba Bah, cette réflexion doit s'inscrire dans le chantier de la refondation et dans les ambitions de la Vision stratégique « Mali Kura Netaasira ka ben san 2063 ma ». Il s'agit, selon la lettre, de mieux prendre en compte le poids de la jeunesse dans la société et de lui accorder une place accrue dans la participation citoyenne.

Le plaidoyer met en avant l'engagement des jeunes dans les mobilisations populaires. Présents dans les contestations et les revendications politiques, parfois au prix de leur vie, certains restent pourtant exclus du scrutin parce qu'ils n'ont pas atteint 18 ans. Coumba Bah y voit une contradiction qui mérite d'être discutée.

La lettre anticipe les réserves liées au discernement des adolescents et aux risques de manipulation. Elle conteste toutefois l'idée selon laquelle la maturité politique serait automatiquement acquise à 18 ans. L'instrumentalisation, l'achat des voix ou les changements opportunistes d'appartenance politique concernent également les adultes, souligne le texte.



La priorité devrait donc être, aux yeux de Coumba Bah, le renforcement de l'éducation civique et citoyenne pour l'ensemble de la population. Cette formation accompagnerait une participation électorale plus éclairée, quel que soit l'âge des électeurs.

Pour nourrir la réflexion, Coumba Bah évoque le modèle brésilien du vote volontaire dès 16 ans. La lettre invite à examiner une formule adaptée au contexte malien, en distinguant clairement l'âge du droit de vote de celui de la majorité civile.

Le plaidoyer rapproche aussi la participation électorale d'autres responsabilités reconnues aux adolescents, notamment dans le domaine familial. Cette comparaison entend interroger la cohérence des seuils d'âge, sans dispenser d'une analyse des protections dues aux mineurs et des conditions nécessaires à leur autonomie de décision.

Coumba Bah demande au CNT de se saisir du sujet avec les institutions compétentes, les mouvements de jeunesse et les acteurs de la société civile. Les éventuelles adaptations législatives ou constitutionnelles devraient faire l'objet d'un examen préalable.

La démarche se veut une invitation à ouvrir le débat. Elle appelle à entendre les premiers concernés, à confronter les arguments et à évaluer les conséquences pratiques d'un changement. Pour Coumba Bah, mieux représenter la jeunesse commence par lui donner une place dans la discussion sur les règles qui déterminent sa participation à la vie démocratique du pays.

Lire en encadré l'intégralité de la lettre ouverte de Coumba Bah au président du CNT

Fatou Sissoko

COUMBA BAH

CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & STRATÉGIQUE | COMMUNICATION PUBLIQUE | CONCEPTION & PILOTAGE DE CAMPAGNES | PLAIDOYER | MÉDIAS & PRODUCTION AUDIOVISUELLE

New York, le 30 octobre 2026

Lettre ouverte à l'attention des Membres du CNT - Conseil National de Transition

Et si notre MaliBA abaissait l'âge du droit de vote a 15 - 16 ans ?

Honorable Général de corps d'armée Malick Diaw, Président du CNT

Honorables, Mesdames et Messieurs, les membres du CNT,

La récente élection présidentielle au Brésil, qui a vu la réélection du président Luiz Inácio Lula da Silva, m'amène une fois de plus à revenir sur une question qui me tient particulièrement à cœur : **l'âge légal du droit de vote au Mali.**

Au Brésil, les jeunes peuvent voter dès 16 ans, sur une base volontaire, le vote devenant obligatoire à partir de 18 ans. Lors de cette dernière élection, comme lors de celle de 2022, la mobilisation des jeunes, notamment à travers les réseaux sociaux et les mouvements citoyens, a montré l'importance de leur participation à la vie politique.

Une expérience qui peut inspirer le Mali !

En fait, je n'en suis pas à mon premier plaidoyer sur cette question. J'ai eu l'occasion de l'évoquer à plusieurs reprises, aussi bien en privé que publiquement. Mais en cette période de Révision annuelle des listes électorales (RALE), qui se déroule chaque année d'octobre à décembre, je souhaite revenir à la charge et inviter, cette fois-ci par écrit, nos autorités, particulièrement les membres du Conseil national de Transition, à examiner sérieusement **la faisabilité de l'abaissement de l'âge légal du vote de 18 à 16/15 ans au Mali.**

Oui, 16/15 ans ! Et pourquoi pas ?

Tout simplement parce qu'il est temps, à mon sens, dans le cadre de la Refondation et en cohérence avec les ambitions de la Vision stratégique « *Mali Kura Ɲɛtaasira ka bɛn san 2063 ma* », que notre législation électorale soit davantage en adéquation avec nos réalités démographiques, sociales et politiques.

Le Mali est un pays de jeunes. La voix de la jeunesse ne devrait-elle pas peser davantage dans le choix de nos dirigeants ?

Près de la moitié de notre population a moins de 15 ans et notre espérance de vie à la naissance reste relativement courte, autour de 60 ans. Ces réalités devraient nous interpeller et nous amener à organiser notre société en tenant davantage compte de notre propre environnement.

Depuis plusieurs décennies, notre pays a connu de nombreuses crises politiques, des contestations et des soulèvements populaires. Et qui retrouve-t-on très souvent en première ligne ? **Les jeunes !** Ceux qui se mobilisent, prennent des risques et portent les revendications populaires, parfois au prix de leur vie. Pourtant, lorsqu'il s'agit de choisir les dirigeants de leur pays, une partie de cette même jeunesse se retrouve exclue du processus électoral parce qu'elle n'a pas encore 18 ans ! N'y a-t-il pas là une contradiction?

À 15 ans, on peut se marier, mais on ne peut pas voter au Mali !

Notre Code des personnes et de la famille fixe l'âge minimum du mariage à 16 ans pour les filles, avec la possibilité, dans les conditions prévues par la loi, de se marier dès 15 ans.

Autrement dit, notre législation reconnaît qu'à 15 ans, une jeune fille peut s'engager dans le mariage, fonder un foyer et assumer les lourdes responsabilités qui en découlent. Mais à ce même âge, elle ne peut pas glisser un bulletin dans l'urne pour choisir les dirigeants de son pays !

Si, à 15 ans, on peut décider de son avenir en se mariant, pourquoi ne pourrait-on pas, au même âge, participer aux décisions concernant l'avenir de son pays ?

Certes, au Mali, il faut attendre 18 ans pour obtenir un permis de conduire automobile. Mais conduire un véhicule et exprimer un choix politique sont deux responsabilités bien différentes. Pourquoi faudrait-il nécessairement attendre le même âge pour les exercer ? Abaisser l'âge du droit de vote ne signifie pas abaisser celui de la majorité civile !

Certains évoqueront certainement le manque de maturité politique des adolescents ou les risques de leur instrumentalisation. Mais voyons ! **La maturité politique s'acquiert-elle automatiquement à 18 ans ?** Et le nomadisme politique, l'instrumentalisation et l'achat des votes sont-ils exclusivement réservés aux jeunes ?

Dans notre pays, nous savons que ces fléaux sont réels. Le nomadisme politique a constitué une préoccupation telle que la Constitution de 2023 a prévu, à son article 106, la perte du mandat parlementaire en cas de changement de formation politique. Et cela concerne des adultes !

Aussi, dans un pays où le taux d'alphabétisation demeure inférieur à 45 %, ne devrions-nous pas plutôt renforcer l'éducation civique et citoyenne de tous, jeunes comme adultes, femmes et hommes, au lieu de penser que l'âge constitue à lui seul une garantie de maturité politique ? **Le Mali Kura, ce Mali nouveau, c'est maintenant que nous le construisons !**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CNT, nous sommes encore dans une période de transition, celle de la refondation de notre État. C'est maintenant que nous posons les fondations du Mali de demain, un Mali que nous voulons paisible, inclusif, démocratique, souverain et émergent. Pourquoi ne pas saisir cette occasion pour examiner la possibilité d'accorder **le droit de vote dès 15/16 ans, sur une base volontaire**, comme le Brésil l'a fait à partir de 16 ans ?

Si cela nécessite une modification de notre loi électorale, voire une révision constitutionnelle, pourquoi ne pas en étudier la faisabilité dès maintenant ?

À travers cette lettre ouverte, j'invite donc les membres du CNT à se saisir de cette question et à engager, avec les institutions compétentes, les organisations de jeunesse et les acteurs de la société civile, une réflexion sérieuse sur cette proposition. Je ne demande pas que cette réforme soit adoptée demain matin. Je demande simplement que nous ayons l'audace d'ouvrir ce débat, en associant les premiers concernés : nos jeunes !

Le Mali est un pays de jeunes. Il est temps que cette réalité se reflète davantage dans notre système électoral et dans notre conception de la participation citoyenne.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce plaidoyer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil national de Transition, Mesdames et Messieurs les membres du CNT, l'expression de ma très haute considération.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

SIAO 2026 : Mamou Daffé à l'écoute des artisans africains



Le ministre Mamou Daffé, président en exercice de l'ODEPA, a rencontré les artisans africains participant à la 17e édition du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), le samedi 31 octobre 2026. Au centre des échanges : la structuration du secteur, la valorisation des savoir-faire et la commercialisation des produits.

Organisée au Parc des Expositions du SIAO, cette rencontre a permis au président en exercice de l'ODEPA de présenter les missions et les objectifs de l'organisation, ainsi que les grandes orientations de sa feuille de route. Elle a également offert aux artisans un cadre pour exprimer leurs préoccupations et échanger sur les difficultés rencontrées dans leurs activités.

Les discussions ont notamment porté sur la structuration de l'artisanat africain. Cette question touche à l'organisation des professionnels et à leur capacité à mieux défendre leurs intérêts, tout en développant leurs activités. Pour les acteurs du secteur, elle accompagne les efforts de reconnaissance et de promotion de leurs métiers.

La valorisation des savoir-faire a constitué un autre axe de la rencontre. Porteurs d'identités culturelles et de compétences transmises entre générations, les métiers artisanaux doivent aussi trouver leur place sur des marchés où la visibilité des produits constitue un enjeu commercial.

Les préoccupations exprimées ont ainsi concerné la promotion et la commercialisation des créations. La mise en valeur des produits et leur accès aux acheteurs apparaissent comme des questions étroitement liées au développement des activités artisanales.

À travers ce dialogue, Mamou Daffé a rapproché la présentation des orientations de l'ODEPA des réalités exposées par les professionnels présents. La rencontre a permis de mettre en regard les objectifs de l'organisation et les attentes des artisans.

En marge du salon, ces échanges ont placé les préoccupations des artisans au cœur de la réflexion sur les moyens de soutenir durablement le secteur et de mieux valoriser ses productions.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

CPI : Volker Türk rencontre les responsables de la Cour



Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a effectué une visite à la Cour pénale internationale (CPI), au cours de laquelle il a tenu plusieurs réunions avec des responsables de l'institution et des représentants des mécanismes qui lui sont associés.

Parmi ses interlocuteurs figuraient le premier vice-président de la CPI, le juge Rosario Salvatore Aitala, ainsi que le greffier, Osvaldo Zavala Giler. Le procureur par intérim, Mame Mandiaye Niang, et la procureure adjointe, Nazhat Shameem Khan, ont également participé à ces rencontres.

La présidente de l'Assemblée des États parties, Päivi Kaukoranta, et le président du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, Andres Parmas, ont aussi échangé avec le responsable onusien.

Cette série de réunions a ainsi réuni des interlocuteurs relevant de plusieurs composantes de la justice pénale internationale : la présidence de la Cour, le Greffe, le Bureau du Procureur, l'Assemblée des États parties et le Fonds au profit des victimes. Cette diversité institutionnelle constitue l'un des éléments marquants de la visite.

La présence du Haut-Commissaire offre un cadre de dialogue entre les responsables de la CPI et le système onusien de protection des droits de l'homme. Les informations communiquées font toutefois uniquement état de la tenue des réunions et de l'identité des participants.

Aucune précision n'a été fournie sur la date de la visite, le contenu détaillé des discussions ou les éventuelles suites envisagées. Aucun dossier judiciaire particulier ni engagement commun n'est mentionné dans la publication annonçant ces échanges.

La participation d'Andres Parmas distingue également cette visite par la représentation du Fonds au profit des victimes, aux côtés des organes judiciaires et administratifs.

Ces rencontres témoignent de contacts institutionnels entre les responsables concernés. Leur portée concrète pourra être appréciée à la lumière d'éventuelles communications complémentaires sur les sujets abordés et les perspectives de coopération.

Arouna Sidibé

AGOA : Washington annonce le retrait du Rwanda et de l'Afrique du Sud



Les États-Unis ont annoncé, le 2 novembre 2026, leur intention de retirer le Rwanda et l'Afrique du Sud du programme de préférences commerciales AGOA à partir du 1er janvier 2027. Washington invoque des manquements aux critères d'éligibilité, dans un contexte de tensions avec les deux pays.

Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a indiqué que Donald Trump avait notifié cette intention au Congrès ainsi qu'aux gouvernements concernés. L'administration américaine évoque notamment des obstacles au commerce et aux investissements américains, ainsi que des pratiques jugées contraires à ses intérêts de sécurité nationale et de politique étrangère. Ces motifs constituent la position officielle de Washington.

Le cas rwandais s'inscrit dans un différend commercial ancien. Depuis 2018, les vêtements exportés par le Rwanda sont privés des avantages douaniers de l'AGOA, après le relèvement des droits sur les importations de vêtements usagés. Cette suspension était alors limitée à l'habillement et ne constituait pas une exclusion complète du pays.

La politique rwandaise visait à favoriser la production locale face aux importations de friperie. Présenter ce différend comme un refus général de travailler avec des partenaires étrangers ne correspond toutefois pas aux éléments documentés.

Concernant l'Afrique du Sud, le communiqué américain cite les entraves aux échanges et aux investissements, la corruption et des préoccupations stratégiques. Il n'apporte aucun élément établissant une volonté américaine de prendre le contrôle des mines d'or ou des entreprises de ressources naturelles sud-africaines.

Créé en 2000, l'AGOA permet aux pays africains admissibles d'exporter certains produits vers les États-Unis sans droits de douane. Le retrait annoncé remettrait en cause cet accès préférentiel pour les deux économies. Il relance également le débat sur l'articulation entre développement industriel africain, choix souverains et conditions imposées par les partenaires commerciaux.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

FEMAFOOT : Les supporters aussi à l'honneur



La Fédération malienne de football (FEMAFOOT) a remis, le lundi 2 novembre 2026, les cadeaux aux gagnants des animations organisées autour de l'Affiche FEMAFOOT de la première journée de Ligue 1 Orange. Une initiative destinée à rapprocher le championnat de son public.

Le spectacle du championnat national se prolonge jusque dans les récompenses offertes aux supporters. Au siège de la FEMAFOOT, trois bénéficiaires ont reçu leurs cadeaux lors d'une cérémonie présidée par Bassala Touré, premier vice-président de la Fédération.

Ces distinctions font suite aux jeux-concours et au tirage au sort organisés à l'occasion de la rencontre entre l'AS Réal et le Stade Malien de Bamako, retenue comme Affiche FEMAFOOT de la première journée. Le duel s'était soldé par une victoire du Stade Malien sur le score de 1 à 0.

Détenteur du billet n° 00571, Modibo Coulibaly a remporté un maillot des Aigles. Seydou Traoré et Moussa Cissé, gagnants des jeux-concours, ont chacun reçu un ballon. À travers ces cadeaux, la Fédération entend donner une place active aux spectateurs dans les animations qui accompagnent la compétition.

La performance sportive avait également été saluée. Désigné Homme du Match, Fagnon Fomba avait reçu un trophée et une prime de 100 000 FCFA, récompensant sa prestation lors de cette rencontre.

Initiée par le Comité exécutif de la FEMAFOOT, l'Affiche FEMAFOOT de la Journée poursuit plusieurs objectifs : renforcer l'attractivité du championnat national, fidéliser les supporters et associer les rencontres à des moments de spectacle et de convivialité.

Cette première remise de cadeaux illustre la volonté fédérale d'accompagner les matchs d'animations destinées au public. L'enjeu consiste à entretenir l'intérêt pour la Ligue 1 Orange en valorisant à la fois les joueurs et ceux qui viennent les soutenir. Une démarche dont la continuité pourrait contribuer à renforcer les liens entre les clubs, les tribunes et le championnat.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com